

PLAN STRATÉGIQUE POUR UNE POLITIQUE SENIORS MONTAINE





Sommaire

Éditorial.....	4
Vision	5
Valeur.....	5
Les huit axes stratégiques	7
Habitat.....	8
Participation sociale	10
Respect et inclusion sociale	12
Participation citoyenne et emploi	14
Communication et information	16
Soutien communautaire et santé	18
Espaces extérieurs et bâtiments publics.....	20
Mobilité et transport	22
Déploiement en six phases	24
Organisation	26
Ressources	27
Transversalité	28
Conclusion.....	30

Éditorial

Le Mont-sur-Lausanne grandit et se transforme rapidement. Son dynamisme et sa croissance démographique en font un acteur important de l'agglomération lausannoise. La commune entend consolider sa place de lieu où il fait bon vivre, où la croissance urbanistique s'accompagne d'un développement social et culturel, créateur de liens entre les générations.

Les « baby-boomers » arrivent à la retraite et l'espérance de vie s'accroît constamment. La population âgée de plus de 65 ans augmente inexorablement. Si l'allongement de la vie est réjouissant, ce sont les années de vie en bonne santé qui ouvrent de nouvelles perspectives. Pendant longtemps, on a vu le vieillissement comme un problème. Mais les expériences montrent que quand on crée les bonnes conditions, les seniors restent des acteurs majeurs de la vie communale. Ils enrichissent notre tissu social et renforcent la cohésion intergénérationnelle.

C'est pourquoi le Mont s'engage à élaborer une politique seniors ambitieuse, fondée sur trois principes : le bien-vivre, en garantissant une qualité de vie digne et autonome ; la cohésion sociale, en renforçant les liens entre générations et au sein des quartiers ; et l'inclusivité, en assurant que chaque senior puisse participer à la vie locale. Cette politique s'inscrit en alignement avec « Vieillir 2030 » du Canton de Vaud et s'appuie sur la feuille de route élaborée par Lausanne Région pour accompagner les communes dans cette démarche. Elle s'inspire également de la méthodologie Ville Amie des Aînés développée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le Mont-sur-Lausanne entend devenir une commune « amie des seniors » où chacun peut vieillir dignement, rester actif et se sentir utile.

La Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Vision

La Municipalité du Mont-sur-Lausanne entend positionner la commune comme un lieu attractif, avec une offre importante et diversifiée, qui soutient la participation et l'inclusion de l'ensemble de sa population senior sur tout son territoire, en favorisant le bien-vivre, la cohésion sociale et l'engagement de chacun.

Valeur

Le Mont-sur-Lausanne, une commune...

Active et durable : Une commune qui reconnaît les seniors comme des acteurs à part entière, capables de contribuer et de transmettre leur savoir. Une commune qui construit des politiques pérennes, adaptées aux évolutions démographiques.

Humaine et inclusive : Une commune où chacun, quel que soit son âge ou ses ressources, se sent bienvenu et peut participer à la vie locale. Une commune attentive à la diversité des besoins, qui crée des espaces de rencontre intergénérationnels et renforce les solidarités de proximité.

Efficiente et ambitieuse : Une commune qui déploie des moyens coordonnés et transversaux pour répondre aux défis du vieillissement, qui ose innover et qui évalue régulièrement ses actions.



Les huit axes stratégiques



Habitat : Garantir des logements sûrs, abordables et adaptés aux besoins des seniors, favorisant le maintien à domicile et la mixité intergénérationnelle.



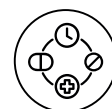
Participation sociale : Développer des activités accessibles et des espaces de rencontre qui renforcent les liens sociaux et préviennent l'isolement.



Respect et inclusion sociale : Promouvoir la consultation des seniors, lutter contre l'isolement et assurer que chacun se sente reconnu et valorisé.



Participation citoyenne et emploi : Encourager l'engagement bénévole, reconnaître la contribution des seniors et créer des espaces où ils peuvent s'exprimer et être entendus.



Communication et information : Mettre en place un accès centralisé et facilité aux informations sur les prestations, services et activités disponibles.



Soutien communautaire et santé : Renforcer la coordination entre les partenaires sociosanitaires et favoriser les activités physiques et le bien-être.



Espaces extérieurs et bâtiments publics : Aménager les espaces publics de manière accessible, confortable et sécuritaire pour tous les seniors.



Mobilité et transport : Développer des solutions de transport abordables et accessibles, essentielles à l'autonomie et à la participation sociale.

Habitat

Garantir des logements sûrs, abordables et adaptés aux besoins des seniors, favorisant le maintien à domicile et la mixité intergénérationnelle.



Ce qui existe et se poursuit

- Information des seniors sur l'offre existante en logements adaptés
- Information sur les aides financières disponibles (PC AVS/AI)
- Négociation avec les propriétaires, les promoteurs ou le Canton pour faire aboutir des projets adaptés également aux seniors (*par exemple : PA de Côte à la Gruz, 24 logements adaptés aux seniors en lien avec l'EMS la paix du soir; Champ d'Aullie, 28 logements avec des conditions favorisant les habitants du Mont et les seniors; G-One, 4 appartements sont adaptables pour les personnes à mobilité réduite*)

En cours de développement

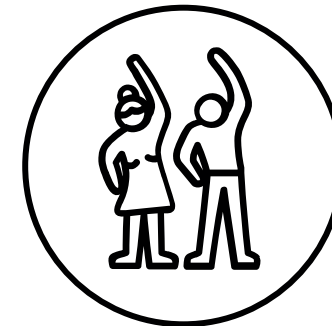
- Intégration des nouvelles mesures cantonales concernant les Logements adaptés avec accompagnement (LADA)
- Création de logements d'utilité publique (LUP) dédiés aux publics seniors
- Promotion du projet Elderli de colocation intergénérationnelle; organisation de séances d'information

Pistes de développement

- Adaptation des logements existants à la situation de mobilité des seniors résidents selon les critères LADA
- Accompagnement des seniors pour faciliter leur mobilité résidentielle
- Renforcer la collaboration avec les professionnels de l'immobilier pour l'adaptation des logements existants
- Soutien financier et logistique pour les déménagements
- Soutien au projet « Vieillir chez soi » de Pro Senectute Vaud

Participation sociale

Développer des activités accessibles et des espaces de rencontre qui renforcent les liens sociaux et préviennent l'isolement.



Ce qui existe et se poursuit

- Accueil des nouveaux retraités tous les deux ans
- Séances de préparation à la retraite pour les plus de 55 ans tous les trois à quatre ans
- Repas / sorties annuelles des aînés
- Soutien des associations seniors (Mont solidaire issu du projet communal « Quartier solidaire »)
- Soutien aux événements culturels ou festifs portés par les seniors
- Mise à disposition de locaux communaux pour les associations de seniors
- Thés dansants deux fois par année

En cours de développement

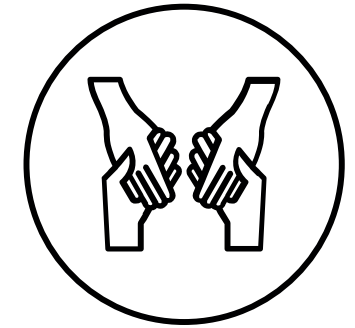
- Développement d'activités intergénérationnelles
- Favoriser la mutualisation d'espaces avec d'autres acteurs associatifs

Pistes de développement

- Mise à disposition de nouveaux lieux de rencontre
- Espaces de réflexion et d'échanges favorisant le lien social intergénérationnel
- Renforcement des activités de convivialité et solidarités de proximité à l'échelle des quartiers

Respect et inclusion sociale

Promouvoir la consultation des seniors, lutter contre l'isolement et assurer que chacun se sente reconnu et valorisé.



Ce qui existe et se poursuit

- Visite et cadeaux aux nonagénaires et centenaires
- Plan Canicule renforcé avec contact régulier avec les personnes isolées tout au long de l'année
- Projets de soutien informatique (Clic Ensemble – ARASPE)
- Soutien communal aux associations qui proposent aux seniors des activités conviviales favorisant les rencontres et luttant contre l'isolement

En cours de développement

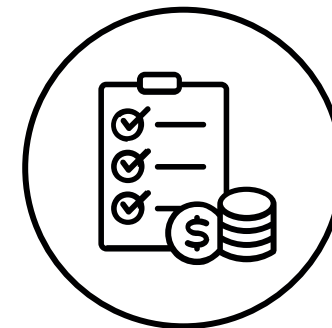
- Recensement des personnes isolées au sein de la commune en s'appuyant sur l'ensemble des partenaires spécialisés dans le soutien et la santé des seniors.
- Information sur l'accessibilité aux activités culturelles et sociales pour les personnes à mobilité réduite ou faible revenu

Pistes de développement

- Étendre le contact avec les seniors potentiellement isolés au-delà des périodes de canicule
- Développer de nouveaux moyens de détection des situations d'isolement
- Faciliter l'accès aux activités culturelles et sociales pour les seniors ayant des besoins spécifiques (mobilité réduite, faible revenu, etc.)

Participation citoyenne et emploi

Encourager l'engagement bénévole, reconnaître la contribution des seniors et créer des espaces où ils peuvent s'exprimer et être entendus.



Ce qui existe et se poursuit

- Présentation des associations bénévoles, régionales et communales lors des événements dédiés aux seniors
- Intégration des associations seniors communales dans l'organisation des manifestations communales
- Université des seniors (Connaissance 3)
- Augmenter le taux de participation aux scrutins par des ateliers de votation à l'EMS La Paix du Soir
- Encourager les démarches participatives incluant les seniors dans les projets urbanistiques
- Service d'aide à la famille (SAF), chauffeurs bénévoles

En cours de développement

- Employabilité des +55 ans dans le monde du travail (politique d'engagement au sein de l'administration communale)

Pistes de développement

- Créer un Forum des seniors pérenne
- Intégrer la « perspective senior » dans le cadre des mesures de promotion de l'engagement bénévole
- Améliorer la visibilité des possibilités de bénévolat auprès des associations et sociétés locales
- Mettre en place une « Bourse au bénévolat » pour favoriser l'engagement bénévole ponctuel des seniors

Communication et information

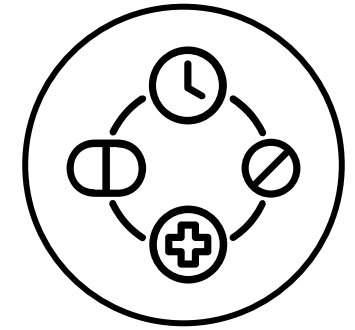
Mettre en place un accès centralisé et facilité aux informations sur les prestations, services et activités disponibles.

Ce qui existe et se poursuit

- Communication pour les seniors dans le journal communal
- Création d'un onglet senior spécifique sur le site communal
- Affichage public pour certains événements
- Distribution de tout ménage
- Carte interactive des points de fraîcheur sur le site Internet

En cours de développement

- Mise en place d'un guichet unique d'information centralisée

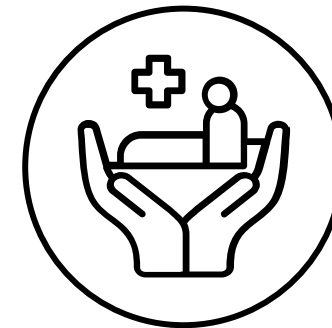


Pistes de développement

- Créer une plateforme d'information regroupant : offres de cours et formations, séances d'information et conférences, événements culturels, activités sportives, aide administrative, prestations sociosanitaires, offres de logements protégés, bénévolat, offres de soutien aux proches aidants
- Améliorer l'accessibilité des informations pour les seniors (papier, web, téléphone)
- Augmenter l'accessibilité aux personnes handicapées ou malvoyantes sur le site web de la Commune
- Adapter la communication aux besoins des proches aidants et familles

Soutien communautaire et santé

Renforcer la coordination entre les partenaires sociosanitaires et favoriser les activités physiques et le bien-être.



Ce qui existe et se poursuit

- Collaboration avec les associations communales et cantonales pour favoriser le développement des activités sportives pour seniors (Pro Senectute Vaud, MdA Vaud, AVIVO Lausanne)
- Mise à disposition d'informations concernant les prestations du service social de l'ARASPE, Pro Senectute Vaud, AVIVO,...
- Information sur les offres des Centres Médico-Sociaux (CMS) pour les aides et soins à domicile
- Mise à disposition de sacs poubelles pour personnes incontinentes
- Inclusion d'un représentant senior dans la commission municipale des sports

En cours de développement

- Information sur les itinéraires de marche à pied compatibles pour les seniors
- Balades de bancs en bancs

Pistes de développement

- Intégrer la «perspective senior» dans le développement des infrastructures et des équipements sportifs
- Rendre les activités physiques plus accessibles aux seniors (horaires, tarifs, accessibilité)
- Renforcer la coordination et la transmission d'informations entre les différents acteurs (CMS, bénévoles, proches aidants)
- Détecter plus rapidement les situations qui demandent une prise en charge
- Développer le soutien aux proches aidants
- Développer une offre de conférences autour du sport-santé

Espaces extérieurs et bâtiments publics

Aménager les espaces publics de manière accessible, confortable et sécuritaire pour tous les seniors.

Ce qui existe et se poursuit

- Aménagements des espaces et parcs publics (abaissement des trottoirs, etc.)
- Intégration de la population senior à des « balades » de diagnostic des barrières architecturales

En cours de développement

- Projet de guide pour l'aménagement des espaces publics adaptés aux personnes âgées et à mobilité réduite
- Mise en place de bancs supplémentaires dans les espaces verts et la ville d'une manière générale, y compris dans les quartiers excentrés
- Amélioration de l'accessibilité dans les bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite
- Installation de toilettes publiques dans la ville, y compris dans les quartiers excentrés

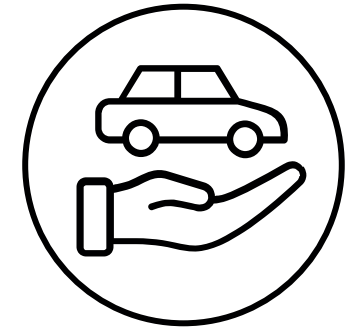


Pistes de développement

- Signalisation visuelle des marches d'escaliers et des trottoirs
- Signalisation sonore des feux de circulation pour les piétons
- Favoriser l'utilisation gratuite des toilettes dans les restaurants de la commune (action Toilettes sympas)
- Renforcer la collaboration avec les professionnels de l'immobilier pour l'accessibilité des cheminements privés

Mobilité et transport

Développer des solutions de transport abordables et accessibles, essentielles à l'autonomie et à la participation sociale.



Ce qui existe et se poursuit

- Service d'aide à la famille (SAF), transport alternatif pour les seniors avec des seniors pour les rendez-vous médicaux
- Soutien financier communal pour les abonnements tl mobilis des seniors
- Ramassage des encombrants, cartons, verres par la voirie sous certaines conditions

En cours de développement

- Développer la « perspective senior » dans la politique de mobilité globale, étude auprès de l'ATE pour élaborer un plan de mobilité senior
- Aménagement des arrêts de bus selon la Loi sur l'égalité des personnes handicapées (LHand)
- Mise à disposition de places pour le report modal pour les habitants des hameaux
- Bons de transports handicap : adhésion à l'accord entre le canton et les communes adhérentes pour l'application des bons de transports à mobilité réduite à domicile au bénéfice d'une carte de légitimation

Pistes de développement

- Améliorer le nombre et la confortabilité des bancs aux arrêts de transports publics
- Simplifier le fonctionnement des automates à billets ou autre moyen de prendre des titres de transport
- Rendre les prix des transports publics plus accessibles par des subventions
- Renforcer la cohabitation entre les différents types de mobilité (piétons, cyclistes, trottinettes)

Déploiement en six phases

Phase 1 : Identification des besoins

Écouter les seniors, les associations et consulter la recherche. S'appuyer sur l'outil de sondage développé par Lausanne Région depuis 2023, couvrant un large éventail de thématiques : participation à la vie locale, logement, mobilité, sentiment de solitude, gestion des déchets. Croiser ces données avec des enquêtes sociologiques et des consultations directes.

Phase 2 : État des lieux

Inventorier les prestations, services et infrastructures existantes au niveau communal, régional et cantonal pour identifier les forces et les lacunes.

Phase 3 : Définir les axes d'intervention

Prioriser les axes et objectifs en fonction des besoins identifiés, des réalités locales et des ressources disponibles. Définir des indicateurs mesurables alignés sur des objectifs clairs.

Phase 4 : Formalisation de la stratégie

Formaliser politiquement la stratégie avec axes stratégiques, objectifs, mesures concrètes, budget estimatif et répartition des responsabilités pour les projets d'envergure demandant un investissement financier important.

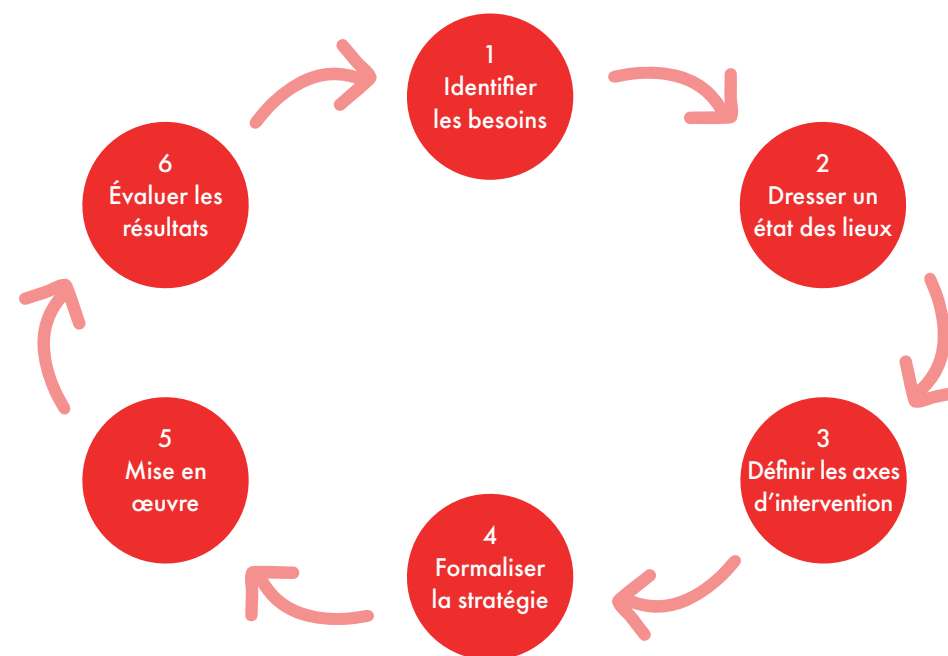
Phase 5 : Mise en œuvre

Déployer les projets prioritaires selon un plan d'action en trois sous-phases :

1. Conception : concrétisation du projet avec descriptif des tâches, planning et budget
2. Réalisation : phase de test sur une période définie, avec possibilité de projet pilote
3. Déploiement : adoption et application durable au sein de la commune, inscription au budget annuel

Phase 6 : Évaluation

Mesurer les résultats selon cinq critères : l'atteinte des objectifs, la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficience. Ce processus devrait être répété tous les cinq à dix ans, idéalement en fin de chaque législature.



Organisation

La création d'une instance de gouvernance dédiée constitue une condition essentielle à la mise en œuvre cohérente des mesures prévues. Cette gouvernance repose sur une structure claire et transversale :

- Délégué(e) aux seniors : Poste dédié assurant la coordination transversale entre les services municipaux et les partenaires, et servant de point de contact unique
- Groupes de travail interservices : Équipes rassemblant les différents services communaux (cohésion sociale, logement, mobilité, urbanisme, etc.) et les partenaires pour traiter les thématiques spécifiques
- Participation des seniors : Les seniors sont impliqués dans l'élaboration et l'évaluation des mesures, notamment par des forums de discussion ou des démarches participatives



Ressources

La mise en œuvre de cette politique nécessite le déploiement de ressources adéquates :

- Ressources humaines : Création d'un poste de coordinateur/coordinatrice senior (0.3 à 0.5 ETP) chargé de piloter la politique, animer les groupes de travail et coordonner les partenaires
- Ressources financières : Budget annuel estimé à CHF 70'000.- pour le financement des activités, prestations et projets développés dans le cadre de cette politique
- Ressources informationnelles et communicationnelles : Mise en place d'outils de communication et de coordination
- Partenariats : Collaboration étroite avec l'ensemble des partenaires spécialisés dans le soutien et la santé des seniors, le Canton de Vaud, ainsi que la commission Seniors de Lausanne Région pour assurer une cohérence régionale et cantonale

Transversalité

La politique senior du Mont est transversale. Elle touche tous les services municipaux, tous les partenaires et toutes les politiques communales et cantonales.

Partenaires institutionnels et associatifs

- Ensemble des partenaires spécialisés dans le soutien et l'accompagnement des seniors
- Prestataires de services sociosanitaires et médicaux
- Organisations associatives locales et régionales
- Canton de Vaud
- Commission seniors de Lausanne Région

Principe de transversalité

Cette approche transversale repose sur plusieurs principes clés: la participation des seniors dans tous les projets les concernant; une approche interdisciplinaire avec des groupes de travail regroupant services et partenaires; le renforcement du lien social à l'échelle des quartiers; une perspective intergénérationnelle favorisant les contacts et échanges entre les âges; et une communication coordonnée pour assurer une cohérence des messages et des actions.

Seule cette approche globale et coordonnée permet de répondre efficacement aux défis du vieillissement et de créer les conditions pour que les seniors restent des acteurs à part entière de la vie locale.



Conclusion

Ne rien faire serait facile. C'est l'option par défaut. Mais cela signifierait abandonner une part croissante de notre population, les laisser en marge et les rendre invisibles.

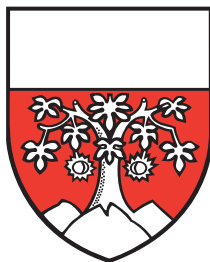
Agir est plus difficile. Mais c'est le bon choix. C'est le choix de reconnaître que nos seniors ne sont pas une charge. Ce sont des ressources. Ce sont nos voisins. C'est potentiellement le cas de chacun de nous dans quelques années.

En élaborant cette politique ambitieuse, le Mont-sur-Lausanne se donne les moyens de relever le défi démographique avec humanité et efficacité. Il s'agit de créer les conditions pour que chaque senior puisse vieillir dignement, rester actif, se sentir utile et appartenir pleinement à sa commune.

Cette politique s'inscrit dans une vision long terme, ancrée dans les réalités locales et en alignement avec « Vieillir 2030 » du Canton de Vaud. Elle reconnaît la diversité des besoins et des situations, favorise la cohésion intergénérationnelle, et place le bien-vivre au cœur de l'action communale.

C'est pour cela que Le Mont s'engage !





LE MONT
sur Lausanne

Juin 2026

Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Route de Lausanne 16, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

021 651 91 91, greffe@lemontsurlausanne.ch

www.lemontsurlausanne.ch